



Fédération Française d'Études et Sports Sous Marins

CODEP 60

<http://www.ffessm60.fr>

Pascal AUBRY

Président CTD Oise

3 rue de Montaigu

02290 AMBLENY

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE
L'OISE

☎ portable : 06 81 44 21 84

✉ aubrypascal4006@orange.fr

A Aux Marais, le 5 mai 2024

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CTD

du jeudi 04 avril 2024 à Creil

Clubs présents :

- . SC (Creil) : COPIN Eric, SALESSE Jean-Luc, RIQUIER Fabrice, ADAMCZYK Christian, MIQUEL Florent.
- . DCA (Attichy) : AUBRY Pascal.
- . CPC (Compiègne) : DRESSAIRE Gilles, MATHIEU Thierry, DESABRES Jessica, DEBRAY Nicolas.
- . HGB (Beauvais) : MARTIN Christian, BOURET Didier, SOMMERMONT Michel.
- . LAC (Liancourt) : LE CHEVANTON Catherine, LABBE Roland, POMMELLET Jean-Yves.
- . GASP (Pont St Maxence) : LENORMANT Yves, MAILLET Erick.
- . GPST (Thourotte) : MEDINGER Corinne, DUDEK Jean-Jacques.
- . PCN (Noyon) : CARRETTE Philippe.
- . EDMS (Senlis) : BARACAND Frédéric

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV de la réunion CTD du 25 Janvier 2024 à Creil.
- 2- Formation initiateur.
 - a. Stage en situation du 24 Mars à Creil.
 - b. Examen blanc initiateur du 26 Mai 2024 à Noyon.
- 3- Guide de palanquée/N4.
 - a. Examen théorique du 23 Mars à Compiègne
 - b. Validation des compétences
 - c. Date examen N4
- 4- Formation TIV et recyclage.
- 5- Sortie CTD d'Avril 2024. (Organisation)
- 6- Agrément secourisme et RIFAP du 17 Mars.
- 7- Questions diverses.
- 8- Prochaine réunion.

Le Président Pascal AUBRY remercie le club de Creil et son Président Éric COPPIN pour leur accueil. Il remercie également les moniteurs qui, par leur présence, marquent l'intérêt qu'ils portent aux actions de la CTD.

1- Approbation PV réunion du jeudi 25 janvier 2024 à Creil.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Formation initiateur 2023-2024

Responsables de la formation : Yves LENORMANT et Jessica DESABRES

a) Stage en situation du 24 mars 2024 à Creil.

Creil a une fois de plus très bien accueilli les 23 stagiaires et 16 moniteurs qui ont pu profiter des locaux de l'aviron Creillois et de la piscine dans d'excellentes conditions. La proximité des deux bâtiments a permis de répartir les stagiaires en deux groupes, ce qui a facilité le bon déroulement de la journée. Merci à Eric COPIN, Président du Subaquatique Creillois et à son équipe. La CTD a accueilli des élèves et des moniteurs des autres départements des Hauts de France qui ont apprécié la façon de procéder de l'Oise. Yves LENORMANT a constaté le bon niveau des stagiaires à ce stade de la formation et félicite les tuteurs. Il rappelle néanmoins qu'il reste 9 semaines jusqu'à l'examen blanc et 11 jusqu'à l'examen. Le travail doit donc continuer.

b) Examen blanc initiateur du 26 mai 2024 à Noyon.

Yves LENORMANT ne pouvant pas être présent à cette journée, c'est Jessica DESABRES qui la prendra en charge.

Philippe CARRETTE, du club de Noyon, confirme la réservation de la piscine et de la salle attenante. Il précise que les clubs présentant des élèves doivent fournir blocs, gilets et détendeurs. Pascal AUBRY précise que les sujets régionaux pour les initiateurs sont parus. Il s'engage, avec l'accord de Jacques BASSOT, à travailler, cette année encore, avec nos sujets mais de passer aux nouveaux sujets régionaux la saison prochaine.

Didier BOURET du club des HGB de Beauvais demande s'il y aura des sujets N2 pour l'examen ? Pascal AUBRY assure, avec l'appui d'Yves LENORMANT et Jessica DESABRES, que des sujets N2 seront à l'avenir réintroduits dans le stage en situation et qu'ils feront partis des sujets à l'examen. Pour cette année, nous éviterons d'en mettre, bien que les candidats doivent être en capacité de les traiter.

Jessica DESABRES rappelle l'importante mobilisation des moniteurs de l'Oise à l'occasion de la dernière journée de préparation l'an passé et espère qu'il en sera de même cette année.

3. Guide de palanquée/N4

Moniteur référent : Thierry MATHIEU

a) Examen théorique du 23 mars à Compiègne

L'examen théorique a eu lieu le 23 mars 2024, à Compiègne. Six candidats étaient présents. Pierre LEVEL était le représentant de la CTR pour cet examen.

b) Validation des compétences

Les six candidats qui ont passé leur examen théorique le 23 mars à Compiègne valideront leurs compétences lors de la sortie départementale de la CTD à Boulouris du 28 avril au 04 mai 2024.

c) Date examen N4

Le stage final, suivi de l'examen N4, aura lieu du dimanche 1^{er} septembre au vendredi 6 septembre 2024 au centre fédéral de Niolon. On y retrouvera les six candidats qui suivent le cursus CTD60.

Le délégué CTR n'est pas encore connu mais le reste du jury sera le suivant :

- MATHIEU Thierry (E4)
- MAILLET Erick (E4)
- LABBE Roland (E3)
- DEBRAY Nicolas (E3)
- SOMMERMONT Michel (E3)

4. Formation TIV et recyclage

Moniteur référent : Jean-Yves POMMELLET

Un recyclage TIV aura lieu à Beauvais le 1^{er} juin et à Thourotte le 5 octobre. Jean-Yves POMMELLET va faire la déclaration sur le site de la CTR afin que les personnes intéressées puissent s'inscrire.

Vous trouverez également ci-dessous l'état des blocs par club.

Blocs Club – CTD Oise – 01/2004

		Requalif 01/2024	Texte « valide » à modifier	Manque date de requalif	Observations
09-60-0067	Club Subaquatique Creillois	2	3(2013) / 3 (2015) / 2 (2017) / 2(01-18)		
09-60-0096	GPE Plong.Sub. Thourotte		RAS		
09-60-0107	Club de Plongée Picardie verte	2	1 (2017) / 1(09-18)	17	
09-60-0142	Club de Plongée Compiégnois	1	1(01-18)		
09-60-0191	Hommes Grenouilles de Beauvais	3	1(03-18)	1	1(Insp.V2024- Requal.2013) (Insp.V 2024-

					Requal.2016
09-60-0258	Liancourt Aqua Club		RAS		
09-60-0359	GPE Activité Subaquatique	0			2 (Insp.V.2022)
09-60-0415	Pingouin's Club Noyon	9	2 (2012) + 5 (2015) + 9 (2016)	2	7 (Insp.V.2023 sur 29)
09-60-0432	Club Amphibia	0		2	
09-60-0489	USC Plongée	0	12 (2017)		
09-60-0511	L'Etoile de Mer Senlisienne	6	2 (2013) 6(2-18)	4	Préciser l'organisme pour les 8 Requalif. 02-2024
09-60-0586	Dauphin Club d'Attichy	10	1 (2012) / 1 (2013) / 1 (2017) / 10 (01-18)		
09-60-0684	Club de Plongée des Copains du Vexin	9 (10-2024)	1 (2016)		1 (Insp. V 2023 – Requal. 2016)
09-60-0850	Palanquée Club Intercommunal Montataire		RAS		

Le stage initial TIV, pour la saison nouvelle, aura lieu les 12 et 13 octobre 2024 à Creil.

5. Sortie CTD d'Avril 2024 (organisation)

Moniteur référent : Philippe CARRETTE

La sortie aura lieu du 28 avril au 04 mai 2024 à Boulouris. Elle est complète (40 places). 3 MF2, 11 MF1 encadreront 6 prépas N2, 9 prépas N3, 6 passages de compétences N4/GP, 3 stagiaires pédagogiques, 1 module 6-20M, 1 P5 ainsi qu'une personne qui fera de l'exploration encadrée.

Les chefs des groupes ont été désignés ; il s'agit de Nicolas DEBRAY pour les prépas N2, Catherine LE CHEVANTON pour les prépas N3, Michel SOMMERMONT pour le passage des compétences N4/GP, Philippe CARETTE pour l'exploration encadrée. Pascal AUBRY et Jessica DESABRES s'occuperont des stagiaires pédagogiques qui tourneront sur toutes les formations. Stéphanie PUILLE s'occupera de la partie pratique du module 6-20M et du P5. Philippe CARETTE, moniteur référent pour cette sortie, précise qu'un car de 22 places ainsi qu'une camionnette de 9 places seront mis à notre disposition pour les trajets entre l'UFCV et le Club de plongée.

A l'occasion de cette sortie, chaque moniteur présent recevra le nouveau polo 2024 de la CTD 60. Il sera noir et récompensera par la suite, tout moniteur ou dirigeant qui viendra en aide aux différentes formations mises en place durant l'année.

6. Agrément secourisme et RIFAP du 17 mars à Compiègne.

Moniteurs référents : Frédéric BARACAND et Delphine LAFERTÉ

L'agrément secourisme, validé par la préfecture et qui permet de délivrer des PSC1, est valable 2 ans. Sa validité venait à échéance au mois de janvier 2024. Pascal AUBRY pensait qu'un renouvellement se faisait facilement puisque l'équipe ne changeait pas. Malheureusement, le renouvellement d'un agrément nécessite les mêmes démarches que pour une demande initiale. La CTD et les membres de l'équipe de formation secourisme remercient Thierry NOBLESSE, du club des HGB, d'avoir permis de « débloquer » l'obtention de l'agrément. Celui-ci a été renouvelé le 20 mars 2024. On peut de nouveau délivrer des PSC1.

Frédéric BARACAND en profite pour annoncer deux nouvelles formations :

- Une formation ou un recyclage ANTÉOR le dimanche 5 mai à Senlis.
- Une formation au PSC1 le 25 mai dans le club qui présente le plus de candidats.

Delphine LAFERTÉ proposera une formation PSC1 au mois d'octobre. La date exacte vous sera proposée ultérieurement.

- RIFAP du 17 mars 2024 à Compiègne.

Trois formateurs, Nicolas DEBRAY, Jean-François KRIEGER et Pascal AUBRY ont pris en charge 10 candidats, tous détenteurs du PSC1. En effet, l'obtention du PSC1 permet d'alléger le RIFAP de 7 h de formation.

7. Questions diverses

a - La CTD aide les stagiaires pédagogiques à hauteur de 200 € pour la participation à la sortie CTD. Il s'avère que certains stagiaires ne se présentent pas à l'examen ensuite. Au vu de la baisse des subventions et afin d'encourager les stagiaires à finaliser leur formation, il est décidé à l'unanimité de ne financer qu'une seule fois la participation de la CTD à la sortie technique pour les

stagiaires pédagogiques (sauf échec à l'examen qui permettra une seconde aide). Un stagiaire qui souhaite faire une formation en plusieurs années devra s'acquitter du tarif total la deuxième année.

b - Fabrice RIQUIER du club de Creil souhaite un retour sur le colloque des moniteurs qui a eu lieu le 23 mars, jour de l'examen théorique des N4/GP du département. Corinne MEDINGER, du club de Thourotte a pu y participer et nous livre quelques éléments (en copier-coller) sur le séminaire des moniteurs de la CTR-HDF à Amiens le 23 mars 2024.

Réunissant une soixantaine de participants, cette journée a été soulignée par d'intéressantes présentations.

La CTR a remercié chaleureusement le Docteur Nacim Ammenouche, anesthésiste réanimateur au CHU D'Amiens, qui nous a présenté l'œdème pulmonaire d'immersion.

Elle a remercié également Philippe-Michel Guillet pour sa présentation de son outil E-Plouf (en téléchargement gratuit) qui permet d'enseigner la décompression de manière interactive avec ses élèves. La CTR a présenté les nouveautés à venir dans les cursus de moniteurs (BEPPA-FFM) ainsi que les travaux en cours de la CTN. Laurent Pierret, Instructeur régional, a clos cette journée d'échange en présentant le projet régional de la formation des initiateurs de la CTR-HDF

- Présentation de l'ordinateur ORCOM

Ministère des Armées

<https://www.defense.gouv.fr/aid/actualites/orcom-developpemen...>

Le projet ORCOM a pour objectif la réalisation du premier ordinateur de plongée spécifique aux plongeurs de la défense car disposant en particulier d'un algorithme de calcul des temps de paliers de décompression calibré sur la base de mesures physiologiques (détection de micro-embolies gazeuses post-plongée sur plongeurs militaires) voir lien ci-dessus

- Le BEPPA

Pour le BEPPA (brevet d'enseignement de la plongée profonde à l'air) il permettra aux MF1 (ou E3) "plus" le possédant de pratiquer l'enseignement dans la zone des 40-60m ; les titulaires du BEPPA seront E4 au sens du Code du Sport.

En négociation pour une équivalence DEJP'S

Le FFM (formateur fédéral de moniteur), il offre à un MF1, ou BEES1 ou DEJEPS (E3) licencié à la FFESSM la prérogative de prendre en charge et de valider les séances réalisées par un stagiaire préparant le diplôme de Moniteur Fédéral 1er degré dans le cadre de son stage en situation.

Le MF2 devient modulaire car un titulaire BEPPA + FFM = MF2.
La mise en pratique est prévue en 2025.

Merci à Corinne pour ce retour.

c – Remarque de Gilles DRESSAIRE, Président du club de Compiègne

Lors du contrôle du club de Compiègne par la gendarmerie (Brigade Fluviale de Noyon) un seul point devait être revu. Il s'agissait du contrôle des extincteurs présents dans les locaux. Gilles DRESSAIRE a fait le nécessaire et renvoyé le résultat à la gendarmerie. Il a ensuite demandé une copie du rapport de contrôle pour ses archives. La gendarmerie lui a répondu que le rapport était disponible à la Préfecture. Après de multiples contacts, il lui a été impossible de se le procurer.

d - Frédéric BARACAND du club de Senlis doit organiser une formation Nitrox dans son club. Il a prêté son matériel qui ne lui a pas été rendu. Il demande donc aux clubs si l'un d'entre eux peut lui prêter un testeur analyseur ainsi qu'une bouteille d'oxygène. Demande urgente.

e – Didier BOURET du club de Beauvais (HGB) demande si un club peut vendre du matériel à un particulier. L'assemblée pense que c'est possible dans la mesure où le club se couvre au niveau des responsabilités. Possibilité de faire signer un document où il est clairement stipulé que le matériel vendu doit être révisé avant utilisation.

8. Prochaine réunion

Elle aura lieu le jeudi 20 juin 2024 à 19 h 30 à Compiègne, local du Club de Plongée de Compiègne.